

Réseau des GRETA de l'académie de Versailles

TP - DESSINATEUR PROJETEUR D'OUVRAGES DE METALLERIE

GRETA de l'Essonne (91)

Lycée Jean Pierre Timbaud - Brétigny-sur-Orge

OBJECTIFS

Vous souhaitez exercer un métier concret, créatif et porteur d'emploi ?

Le Titre Professionnel Dessinateur Projeteur d'Ouvrages de Métallerie vous forme aux techniques professionnelles du BTP et vous permet d'accéder à un emploi dans un secteur dynamique, en constante recherche de professionnels qualifiés.

Notre formation a pour objectif de vous préparer au Titre Professionnel Dessinateur Projeteur d'Ouvrages de Métallerie, diplôme national reconnu par l'État.

Nos points forts :

- Nos formations sont animées par des formateurs experts dans leur domaine, garants d'un enseignement de qualité et en phase avec les exigences professionnelles
- La construction d'un parcours sur mesure jusqu'à l'accès à l'emploi, nos équipes vous accompagnent à chaque étape pour concrétiser votre projet professionnel.

À l'issue du parcours, vous serez capable de :

- Produire l'étude technique d'avant-projet de métallerie à l'aide de logiciels de DAO/CAO en 2D et 3D
- Produire le dossier d'exécution d'ouvrages de métallerie
- Vous serez capable de concevoir et réaliser un projet dans sa globalité en vous appuyant sur une technologie moderne nécessitant des outils et méthodes de production innovants (conception numérique collaborative de type BIM)

CONTENU

Le contenu de notre formation comprend 2 modules de compétences professionnelles, alignés au référentiel national du Titre Professionnel Dessinateur Projeteur d'Ouvrages de Métallerie.

Module 1: Produire l'étude technique d'avant projet à l'aide de logiciels CAO/DAO

- Dessiner/modéliser un ouvrage en avant-projet
- Effectuer des relevés de côtes
- Etude de solutions techniques et normes applicables
- Réaliser des calculs et quantitatifs
- Développer son autonomie numérique
- Approfondir la lecture de plans optimisée
- Acquérir les fondamentaux en maths et physique appliquée

Module 2 : Produire un dossier d'exécution d'ouvrages de métallerie

- Réaliser des plans d'exécution à partir d'un modèle 3D
- Réaliser la composition du dossier d'exécution et appui technique
- Assurer le travail en sécurité (dont SST)
- Se perfectionner en maths et physique appliquées

Ces modules sont associés à des modules de compétences transverses :

- Un accompagnement vers l'insertion professionnelle (Atelier CV, coaching, job dating...),
- La compréhension des enjeux du développement durable
- Une sensibilisation à l'IA

Ces modules sont renforcés par une immersion en entreprise de 8 semaines afin de mettre en pratique vos compétences et assurer votre employabilité.

Nos modules sont animés par des formateurs experts et comprennent les jeux de rôle, le travail en mode projet, les études de cas, les exposés, les mises en situation professionnelle, etc. Le GRETA vous propose également l'utilisation de sa plateforme LMS comme complément de formation (selon vos besoins) ou comme outil de travail si vos cours sont tenus à distance.

PUBLICS

- Demandeur d'emploi
- Individuel
- Salarié

DURÉE

De 1180 h, dont 280 h en entreprise

DATES

Date de début : 14 décembre 2026

Date de fin : 26 septembre 2027

PRÉ-REQUIS

Niveau 3 (CAP, BEP)

Niveau 4 validé ou niveau 3 avec une première expérience en bureau d'études ou en métallerie.

Connaissances en mathématiques, classe de terminal Bac pro.

Appétence pour le numérique.

Expérience dans le BTP, en bureau d'études ou en métallerie souhaitable.

NIVEAU DE SORTIE

Niveau 5 (BTS)

VALIDATION

- Attestation de fin de formation
- Attestation de compétences
- Certification
TITRE PROFESSIONNEL DESSINATEUR
PROJETEUR D'OUVRAGES DE METALLERIE

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- Cours du jour
- Face à face
- Formation de groupe

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Pour les TP : La validation de la formation s'effectue lors d'un examen réalisé par des jurés agréés par la DRIEETS. Le TP est composé de 2 blocs de compétences. Le jury peut n'attribuer qu'1 ou 2 blocs et dans ce cas la validation est partielle.

POURSUITE D'ACTIVITÉS

Pour des informations complémentaires, [cliquez ICI !](#)

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Sous réserve de places disponibles, les candidatures sont acceptées jusqu'à 7 jours avant le début de la formation.

Les délais de candidature peuvent varier selon le financement :

- Pour un Projet de Transition Professionnelle, la limite de candidature est fixée à au moins 4 mois avant le début de la formation.
- Si vous souhaitez utiliser votre CPF, la demande doit être validée sur MonCompteFormation au moins 11 jours ouvrés avant le début de la formation (délai légal obligatoire). Si votre CPF n'est pas suffisant et que vous souhaitez solliciter un abondement, cette durée est rallongée à 15 jours ouvrés avant l'ouverture de la formation.

[Fiche RNCP 37293](#)

Echéance d'enregistrement : 11/04/2008

[conditions générales de vente consultables ici](#)

"En cas de force majeure, le GRETA pourrait être amené à réaliser la formation à distance, sur les modules permettant d'être réalisés selon cette modalité"

COÛT

12 600 € Tarif tout public pour un parcours type 14 € / heure sous réserve de 12 participants

FINANCEMENT

- Auto-financement
- Région Ile-de-France
- Entreprise et OPCO
- Projet de transition Pro

DOMAINES PROFESSIONNELS

- Bâtiment et travaux publics

CONTACT

Vous souhaitez vous inscrire ? Complétez votre préinscription en vous rendant sur le lien ci-dessous:

[Préinscription](#)

Besoin d'informations ? Notre équipe reste à votre disposition au 01 64 90 91 91 ou à l'adresse: candidatures@greta-essonne.fr

RÉFÉRENT HANDICAP

Marie-Clotilde ZACHARIA
greta.essonne@ac-versailles.fr

ACCESSIBILITÉ HANDICAP

Formation accessible aux personnes en situation de handicap.

Un apprenant en situation de handicap peut bénéficier de divers aménagements (matériel et/ou pédagogique) dans le cadre de sa formation.

Les équipes sont sensibilisées et mobilisées à l'accueil et à l'accompagnement des personnes en situation de handicap.

Une demande de Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) pourra être demandée auprès de la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) du département de résidence.